



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 octobre 2020

n° 062-20

**Objet :** *RS - Approbation d'une convention constitutive de groupement de commandes pour la mission de repérage et d'identification de réseaux sensibles souterrains existants et de géoréférencement sur la commune de Chambéry*

- date de convocation le 16 octobre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-deux octobre à dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, espace Jean Blanc, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 34

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Christelle Favetta-Sieyes - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt Franck Morat
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoaz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommatt
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Thierry Repentin à Jean-Benoît Cerino - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 12

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Michel Camoz - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 22 octobre 2020

délibération n° 062-20

objet **RS - Approbation d'une convention constitutive de groupement de commandes pour la mission de repérage et d'identification de réseaux sensibles souterrains existants et de géoréférencement sur la commune de Chambéry**

---

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que Grand Chambéry exerce des compétences d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore sur les voiries d'intérêt communautaire. Dans le cadre de la réglementation sur le repérage des réseaux souterrains sensibles, le gestionnaire est dans l'obligation de connaître l'implantation précise de ces réseaux sensibles.

La Ville de Chambéry étant soumise aux mêmes obligations en tant que gestionnaire des réseaux sur les voiries qui ne sont pas d'intérêt communautaire, il est proposé d'établir un groupement de commandes entre la Ville de Chambéry et Grand Chambéry, pour géoréférencer les réseaux sensibles sur le territoire de la commune afin que les prestations soient réalisées de manière concomitante et cohérente sur les périmètres relevant des deux maîtrises d'ouvrage.

Les prestations incluent les relevés de terrain et la fourniture des plans géoréférencés.

Les prestations relevant des compétences de Grand Chambéry concernent les relevés des réseaux sous voirie d'intérêt communautaire, soit environ 75 km.

Une convention constitutive de groupement de commandes, jointe en annexe, pour la passation de l'appel d'offres ouvert est proposée entre Grand Chambéry et la Ville de Chambéry qui sera le coordonnateur du groupement.

Pour réaliser ces travaux, un allotissement de 2 lots est pressenti :

- lot 1 : détection et géoréférencement du secteur centre-ville,
- lot 2 : détection et géoréférencement des secteurs hors centre-ville.

Les prestations sont programmées à partir de début 2021 pour une durée prévisionnelle de deux ans maximum et seront financées par chaque membre du groupement à hauteur de ses propres besoins.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la conclusion des conventions de groupement de commandes,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **approuve** la convention constitutive de groupement de commandes entre Grand Chambéry et la Ville de Chambéry, relative à la détection et au géoréférencement des réseaux sensibles souterrains sur la commune de Chambéry,

**Article 2 :** **approuve** le lancement d'un marché sous forme d'appel d'offres ouvert pour les deux lots (centre-ville et hors centre-ville) pour la détection et le géoréférencement des réseaux souterrains sensibles,

**Article 3 :** **autorise** le président ou son représentant à signer cette convention,

**Article 4 :** **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 062-20

**Objet de l'acte** : RS - Approbation d'une convention constitutive de groupement de commandes pour la mission de repérage et d'identification de réseaux sensibles souterrains existants et de géoréférencement sur la commune de Chambéry

**Thème Préfecture** : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 2 - Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)

**Date de l'acte** : 22 octobre 2020

**Annexe(s)** :  
Projet Convention Groupemet de commandes pour mission de reperage et identification de reseaux sensibles

**Identifiant de télétransmission** : 073-200069110-20201022-lmc1H24273H1-DE

**Identifiant unique de l'acte** : lmc1H24273H1

**Date de transmission en Préfecture** : 28 octobre 2020

**Date de réception en Préfecture** : 28 octobre 2020

**Période d'affichage** : du au